

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

TUNISIE LEASING

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 - Tunis Mahrajène

La société Tunisie Leasing, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2006 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 15 juin 2007. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, AMC Ernst & Young (M.Noureddine HAJJI) et Cabinet M.S.Louzir(Mohamed LOUZIR).

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2006

(exprimé en dinars)

	Notes	31-déc 2006	Publié 31-déc 2005	Proforma 31-déc 2005		Notes	31-déc 2006	Publié 31-déc 2005	Proforma 31-déc 2005
ACTIFS					CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
ACTIFS NON COURANTS					CAPITAUX PROPRES				
Immobilisations incorporelles		1 825 070	1 632 649	1 632 649	Capital social		27 500 000	20 000 000	20 000 000
Moins : amortissements		(1 508 598)	(1 294 270)	(1 294 270)	Réserves		13 276 843	5 480 239	5 480 239
	3	316 472	338 379	338 379	Résultats reportés		8 749 623	8 756 843	8 756 843
Immobilisations utilisées par la société		2 541 139	2 403 103	2 403 103	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		49 526 465	34 237 082	34 237 082
Moins : amortissements		(1 851 009)	(1 668 776)	(1 668 776)	Résultat de la période		4 000 981	3 289 383	2 377 093 (*)
	4	690 130	734 327	734 327	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	12	53 527 446	37 526 465	36 614 175
Immobilisations destinées à la location		585 318 097	540 632 720	540 632 720	PASSIFS				
Moins : amortissements		(347 369 577)	(309 868 224)	(309 868 224)	PASSIFS NON COURANTS				
Moins : provisions		(8 300 181)	(7 289 193)	(7 289 193)	Emprunts	13	95 615 295	119 778 836	119 778 836
	5	229 648 339	223 475 303	223 475 303	Autres passifs financiers	14	4 191 084	4 619 832	4 619 832
Immobilisations financières		26 604 098	22 359 803	22 359 803	Provisions	15	1 045 083	892 976	1 805 266 (*)
Moins : provisions		(471 897)	(1 262 158)	(1 262 158)	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		100 851 462	125 291 644	126 203 934
	6	26 132 201	21 097 645	21 097 645	PASSIFS COURANTS				
Total des actifs immobilisés		256 787 142	245 645 654	245 645 654	Fournisseurs et comptes rattachés	16	8 436 871	9 230 620	9 230 620
Autres actifs non courants	7	513 835	674 682	674 682	Autres passifs courants	17	13 545 781	13 547 067	13 547 067
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		257 300 977	246 320 336	246 320 336	Concours bancaires et autres passifs financiers	18	93 794 623	75 846 070	75 846 070
ACTIFS COURANTS					TOTAL DES PASSIFS COURANTS		115 777 275	98 623 757	98 623 757
Clients et comptes rattachés		18 324 246	17 451 273	17 451 273	TOTAL DES PASSIFS		216 628 737	223 915 401	224 827 691
Moins : provisions		(15 594 918)	(14 081 462)	(14 081 462)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		270 156 183	261 441 866	261 441 866
	8	2 729 328	3 369 811	3 369 811					
Autres actifs courants	9	5 677 864	5 522 063	5 522 063					
Placements et autres actifs financiers	10	340 745	1 660 063	1 660 063					
Liquidités et équivalents de liquidités	11	4 107 269	4 569 593	4 569 593					
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		12 855 206	15 121 530	15 121 530					
TOTAL DES ACTIFS		270 156 183	261 441 866	261 441 866					

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparaison (voir note 2.5)

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er janvier au 31 décembre 2006
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>Exercice 2006</u>	<u>Publié Exercice 2005</u>	<u>Proforma Exercice 2005</u>
REVENUS DE LEASING				
Revenus bruts du leasing		140 490 041	128 715 851	128 715 851
Intérêts de retard		594 236	694 551	694 551
Variation des produits réservés		105 243	(89 533)	(89 533)
Dotations aux amortissements des immobilisations en location		(116 293 103)	(105 949 931)	(105 949 931)
<u>Total des revenus de leasing</u>	19	<u>24 896 417</u>	<u>23 370 938</u>	<u>23 370 938</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES				
	20	(13 584 904)	(12 827 724)	(12 827 724)
PRODUITS DES PLACEMENTS				
	21	1 323 233	832 453	832 453
PRODUIT NET		<u>12 634 746</u>	<u>11 375 667</u>	<u>11 375 667</u>
Charges de personnel				
Charges de personnel	22	(2 688 732)	(2 270 533)	(2 270 533)
Autres charges d'exploitation	23	(2 595 219)	(2 150 484)	(2 150 484)
Autres produits d'exploitation	24	520 947	88 461	88 461
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	25	(2 608 639)	(2 281 467)	(3 193 757) (*)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	25 bis	781 952	(152 321)	(152 321)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	26	(396 561)	(413 366)	(413 366)
Dotations aux provisions pour risques divers	27	(1 165 881)	(203 690)	(203 690)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>4 482 613</u>	<u>3 992 267</u>	<u>3 079 977</u>
Autres gains ordinaires				
Autres gains ordinaires	28	353 658	152 817	152 817
Autres pertes ordinaires				
Autres pertes ordinaires	29	(3 008)	(30 521)	(30 521)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>4 833 263</u>	<u>4 114 563</u>	<u>3 202 273</u>
Reprises sur provisions pour impôt différé				
Reprises sur provisions pour impôt différé	15	56 707	93 204	93 204
Impôt sur les bénéfices				
Impôt sur les bénéfices	30	(888 989)	(918 384)	(918 384)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>4 000 981</u>	<u>3 289 383</u>	<u>2 377 093</u>
Résultat par action				
Résultat par action	12	0,994	0,822	0,594

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparaison (voir note 2.5)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinars)

	Notes	Exercice 2006	Exercice 2005
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	31	162 613 579	151 010 112
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	32	(4 843 461)	(3 771 877)
Intérêts payés	33	(14 195 390)	(12 572 932)
Impôts et taxes payés	34	(6 465 131)	(4 988 713)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location	35	(152 096 686)	(146 707 159)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations destinées à la location	36	10 310 623	6 557 532
Autres flux de trésorerie	42	2 291 213	(1 935 451)
		<u>(2 385 254)</u>	<u>(12 408 488)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(338 128)	(367 923)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	0	46 170
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(6 959 776)	(4 312 770)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	40	2 767 391	1 261 211
		<u>(4 530 513)</u>	<u>(3 373 312)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions	12	15 000 000	0
Dividendes et autres distributions	41	(2 998 840)	(3 079 740)
Encaissements provenant des emprunts	13	87 766 910	72 338 875
Remboursement d'emprunts	13	(95 777 843)	(52 015 252)
Flux liés au financement à court terme	18	150 000	750 000
		<u>4 140 227</u>	<u>17 993 883</u>
Variation de trésorerie		<u>(2 775 540)</u>	<u>2 212 083</u>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		4 198 162	1 986 079
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	43	1 422 622	4 198 162

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la 1^{ère} tranche
- 1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la 2^{ème} tranche
- 1 action nouvelle pour 6 anciennes pour la 3^{ème} tranche
- 1 action nouvelle pour 7 anciennes pour la 4^{ème} tranche

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

Ainsi, le capital social s'élève à la clôture de l'exercice à la somme de 27.500.000 Dinars divisé en 5.500.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits telle que modifiée par la loi n° 2006-19 du 2 mai 2006, et la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent à l'actif pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire à l'exception d'un lot de matériel informatique amorti selon le mode dégressif.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	7 ans	15%
- Installations générales	10 ans	10%

2-2 : Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance .

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer facturé.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

2-3 : Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition.

2-4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

2 -5 : Politique de provisions

Avant 2006 :

La société constitue annuellement une provision globale égale à 1% (1,5% de 1996 à 2000) des loyers des contrats actifs. Cette proportion couvre aussi bien le principal que les produits réservés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements édictées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999 sont appliquées.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'échéancier futur des contrats actifs; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

A partir de 2006 :

Le conseil d'Administration du 8 juin 2006 a décidé un changement au niveau de la politique de provisionnement des engagements de la société.

Désormais, les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-94 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Ce changement de méthode a été appliqué d'une manière prospective vu que les provisions non affectées de l'exercice 2005 ont été alimentées par le prélèvement d'un montant de 1 300 KDT du poste « Autres réserves » par décision de l'AGO du 05/05/2005 et non par la politique de provisionnement de 1% des loyers futurs.

La présentation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2005, a été retraitée en proforma pour les besoins de la comparaison. Les dotations nettes aux provisions sur risques clients ont été ainsi augmentées de 912 KDT pour figurer au coût du risque.

2-5-1 Les classes sont au nombre de 5 :

Minimum de provision
A appliquer par classe

. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-5-2 Les garanties reçues

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

2-5-3 La valeur du matériel en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| . Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge |
| . Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge |
| . Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge |

- La valeur des hypothèques prise en garantie ne peut être supérieure au montant de la base locative du contrat de leasing auquel elle se rapporte. Une décote de 10% l'an est appliquée sur la valeur de l'hypothèque initialement retenue.
- Pour les contrats de leasing mobilier au contentieux et à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement, la valeur du matériel retenu comme garantie sera considérée nulle dans chacun des cas suivants :
 - le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu.
 - le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-6 : Provisions pour impôt

Jusqu'au 31 décembre 1999, le bénéfice imposable de la société est calculé sur la base des amortissements fiscaux et non sur la base des amortissements financiers.

Pour un lot de contrats souscrits pendant une période et étant donné que les amortissements financiers sont progressifs, le bénéfice comptable qui en découle est dégressif et se trouve pendant les premières années supérieur au bénéfice fiscal.

Or, comme à la fin du contrat, le bénéfice comptable cumulé devrait être égal au bénéfice fiscal cumulé et par conséquent les impôts dus devraient être égaux, l'insuffisance d'impôt constaté durant les premières années, par rapport à l'impôt calculé sur le bénéfice comptable ne constitue nullement un gain pour la société mais plutôt une charge différée sur les exercices postérieurs. De ce fait, le bénéfice net dégagé pendant les premières années n'est pas en totalité disponible mais comporte une charge fiscale latente.

Pour couvrir cette charge, la société a opté pour la constitution d'une provision pour impôt.

Cette provision est calculée, au taux de 20%, sur l'excédent des amortissements fiscaux par rapport aux amortissements financiers, déduction faite des provisions constituées en franchise d'impôt.

2-7 : Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-8 : Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Jusqu'au 31 décembre 1999, la société était autorisée, pour le calcul de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing et ce, à l'exclusion du mobilier et matériel de bureau et des voitures de tourisme.

L'application de ces modes d'amortissement, a conduit la société à :

- Réintégrer les amortissements financiers, constatés comptablement ;
- Déduire les amortissements fiscaux ;
- Suivre les discordances dégagées pour chaque contrat, et en tenir compte à l'occasion de chaque cession, au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

A partir de l'an 2000, les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n° 2000-98 du 25 décembre 2000.

Toutefois, les discordances entre les amortissements financiers et les amortissements fiscaux, nées avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions, font l'objet d'un suivi et seront apurées progressivement par le biais de retraitements (réintégration ou déduction) au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001). La loi de finance pour la gestion 2005, a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part, la loi de finance pour la gestion 2006 a relevé ce taux à 100% applicable jusqu'au 31 décembre 2009.

2-9 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créateur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
(exprimé en dinars)

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Mise en rebut	Fin de période	
Logiciels	33%	1 600 010	168 196	-	-		1 768 206	1 294 270	214 328	-		1 508 598	259 608
Logiciels (en cours)		32 639	24 225	-	-		56 864	-	-	-		-	56 864
TOTAUX		1 632 649	192 421	-	-	-	1 825 070	1 294 270	214 328	-		1 508 598	316 472

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Mise en rebut	Fin de période	
Terrain	0%	39 168	-	-	-	-	39 168	-	-	-	-	-	39 168
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	0
Matériel de transport	20%	211 826	1 016	-	0	-	212 842	74 525	41 958	0	-	116 483	96 359
Mobilier de bureau	10%	670 256	30 264	-	-	-	700 520	404 635	43 038	-	-	447 673	252 847
Matériel informatique	15% et 33%	995 616	70 488	-	0	-	1 066 104	848 639	66 232	-	-	914 871	151 233
Installations générales	10%	455 567	36 268	-	-	-	491 835	310 307	31 005	-	-	341 312	150 523
TOTAUX		2 403 103	138 036	-	0	-	2 541 139	1 668 776	182 233	0	-	1 851 009	690 130

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire, un lot de matériel informatique étant amorti selon le mode dégressif.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur Nette</u>
- Immobilisations en location	425 402 836	(201 546 783)	223 856 053
- Immobilisations, contrats suspendus	29 131 518	(16 532 183)	12 599 335
- Immobilisations, contrats échus	129 588 241	(129 290 611)	297 630
- Immobilisations en cours	1 195 502		1 195 502
<u>Totaux</u>	<u>585 318 097</u>	<u>(347 369 577)</u>	<u>237 948 520</u>
- Provisions pour dépréciation		(8 227 230)	(8 227 230)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles		(72 951)	(72 951)
<u>Totaux</u>	<u>0</u>	<u>(8 300 181)</u>	<u>(8 300 181)</u>
<u>- Soldes au 31 décembre 2006</u>	<u>585 318 097</u>	<u>(355 669 758)</u>	<u>229 648 339</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements et provisions</u>	<u>Valeur nette</u>
Soldes au 31 décembre 2005	540 632 720	(317 157 417)	223 475 303
Additions de l'exercice			
- Investissements	133 428 243	-	133 428 243
- Relocations	982 781	-	982 781
Retraits de l'exercice			
- Cessions à la valeur résiduelle	(66 505 459)	66 345 050	(160 409)
- Cessions anticipées	(21 454 365)	11 503 179	(9 951 186)
- Relocations	(1 765 551)	937 839	(827 712)
- Régularisations	(271)	5 681	5 410
Amortissements de l'exercice		(116 293 103)	(116 293 103)
Provisions de l'exercice			
- Dotations		(2 491 343)	(2 491 343)
- Dotations sur valeur résiduelle		(72 951)	(72 951)
- Reprises		1 553 306	1 553 306
<u>- Soldes au 31 décembre 2006</u>	<u>585 318 097</u>	<u>(355 669 758)</u>	<u>229 648 339</u>

Les investissements de l'exercice en immobilisations destinées à la location s'élèvent à 133 428 KDT concernant 3 073 contrats mis en force au cours de l'exercice 2006 et 47 contrats en cours de mise en force.

Le coût des biens cédés à la valeur résiduelle, suite à l'arrivée à terme du contrat de location, s'élève à 66 505 KDT et se rapporte à 1 387 contrats ayant une valeur résiduelle de 160 KDT.

La valeur nette des cessions anticipées ou partielles s'élève à 9 951 KDT et se rapporte à 422 contrats.

La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'élève à 116 293 KDT. Cette dotation calculée sur la durée du bail, correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer échu, telle qu'elle figure à l'échéancier de remboursement.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION (suite)**5.1 : Analyse par secteur d'activité**

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours (a)</u>
Agriculture	26 355 923	9 601 871
Bâtiments TP	68 994 819	22 479 092
Industrie		
Agro-alimentaire	39 569 753	14 892 890
Chimie	15 691 270	6 511 910
Energie	1 023 311	292 996
Textile	23 117 385	6 955 710
Autres industries	100 761 835	40 560 710
Tourisme		
Hotellerie	6 797 292	2 320 519
Agences de voyage	15 566 982	4 370 865
Location de voiture	24 878 994	10 818 896
Autres Tourisme	6 114 147	2 166 162
Commerce et service		
Commerce	132 017 698	59 269 980
Transport	39 779 298	14 451 757
Audio-visuel	347 408	108 295
Professions libérales	20 847 365	9 533 744
Autres Services	63 454 615	25 814 121
<u>Total</u>	<u>585 318 097</u>	<u>230 149 518</u>

5.2 : Analyse par type de matériel

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours (a)</u>
Matériel de transport léger	161 723 884	64 858 618
Matériel de transport léger Utilitaire	19 357 300	13 086 142
Matériel de transport lourd	85 026 131	28 866 924
Matériel BTP	62 120 426	19 420 505
Equipement industriel	93 595 296	31 397 450
Equipement informatique	6 967 409	2 414 588
Autres	44 523 392	12 150 625
<u>Sous total</u>	<u>473 313 838</u>	<u>172 194 851</u>
Immeubles de bureaux	34 763 417	16 621 761
Immeubles industriels ou commerciaux	77 240 842	41 332 906
<u>Total</u>	<u>585 318 097</u>	<u>230 149 518</u>

(a) Valeur comptable nette compte non tenu des régularisations des amortissements inclus dans les loyers perçus d'avance à la clôture de l'exercice.

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Titres de participation	21 908 899	16 211 877
Titres immobilisés	6 097 210	5 809 540
Prêts au personnel	665 804	770 506
Dépôts et cautionnements versés	19 280	17 880
	<u>28 691 193</u>	<u>22 809 803</u>
A déduire :		
Versements restant à effectuer sur titres de participation	(2 087 095)	(450 000)
	<u>26 604 098</u>	<u>22 359 803</u>
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(299 293)	(1 147 245)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(153 128)	(87 127)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(9 906)
	<u>26 132 201</u>	<u>21 097 645</u>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2005	16 211 877	15 761 877	450 000
Additions de l'exercice			
- Maghreb Leasing Algerie	6 706 781	5 030 086	1 676 695
- HOLDEFI	812 886	812 886	0
Cessions de l'exercice			
- Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	(500 000)	(500 000)	0
Diminution des participations par réduction de capital			
- Tunisie Sicar	(220 000)	(220 000)	0
- Tuninvest Sicar	(352 645)	(352 645)	0
- Tuninvest International Sicar	(750 000)	(750 000)	0
Soldes au 31 Décembre 2006	<u>21 908 899</u>	<u>19 782 204</u>	<u>2 126 695</u>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée
Soldes au 31 Décembre 2005	5 809 540	5 809 540
Additions de l'exercice		
- Société KOKET	200 000	200 000
- Société BYZACENE	300 000	300 000
- Société PROMOTEL	325 000	325 000
Cessions de l'exercice		
- GAN	(83 340)	(83 340)
- STPA	(165 000)	(165 000)
- FLEXOPRINT	(162 000)	(162 000)
- Tourisme Balnéaire et Saharien	(126 990)	(126 990)
Soldes au 31 Décembre 2006	<u>6 097 210</u>	<u>6 097 210</u>

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (suite)

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2006 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Date souscription	% détenu
Tuninvest Sicar	352 645	6.50	2 460 631		1994/2001/2002	36.51%
Tunisie Sicar	131 999	10.00	1 319 990		1997	44.00%
Tunisie Valeurs	15 000	100.00	1 617 699	450 000	1991/92/96/98/2004	30.00%
Tuninvest International Sicar	175 000	10.00	1 750 000		1998	25.00%
Tunisie Factoring	239 997	10.00	2 399 970		1999	54.54%
Tunis Call Center	29 997	10.00	299 970		1998/2004/2005	28.57%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	28 306	100.00	2 830 600		1998/2003/2005	69.04%
S T I F	1	10.00	10		2000	-
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10.00	1 500 000		2002	27.27%
Société moderne de titrisation	500	100.00	50 000		2002	10.00%
Esprit	5 000	10.00	50 000		2003	5.00%
Tunisie LLD	501	100.00	10 822		2003	20.04%
Polyclinique La Marsa	420	100.00	99 540		2005	2.29%
Maghreb Leasing Algerie	359 999		6 706 781	1 676 695	2006	36.00%
HOLDEFI	44 762		812 886		2006	4.60%
			21 908 899	2 126 695		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2006 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Date souscription	Observation
* B.T.S	500	10	5 000		1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	8 688	10	86 880		2000	(*)
* AVITOP	3 366	10	33 660		2001	(*)
* S.T.P.A	660	500	330 000		2003	(*)
* GAN	16 666	10	166 660		2003	(*)
* Etablissement Abdelmoula	13 109	26.700	350 010		2004	(*)
* Hotel GRANADA	100 000	10	1 000 000		2004	(*)
* Société Hasdrubal Thalassa Hotels	1 000	1 000	1 000 000		2005	(*)
* Société Agricole Saouef	100 000	10	1 000 000		2005	(*)
* Société Consortium des Immobilières Maghrébines	10 000	100	1 000 000		2005	(*)
* Société Méhari Hammamet	3 000	100	300 000		2005	(*)
* Société KOKET	2 000	100	200 000		2006	(*)
* Société BYZACENE	3 000	100	300 000		2006	(*)
* Société PROMOTEL	3 250	100	325 000		2006	(*)
			6 097 210	0		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

NOTE 7 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

TABLEAU DE MOUVEMENT DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	1 545 437	129 984	137 235	1 538 186	870 755	290 831	137 235	1 024 351	513 835
TOTAUX		1 545 437	129 984	137 235	1 538 186	870 755	290 831	137 235	1 024 351	513 835

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	5 223 915	4 929 092
- Intérêts de retard à facturer	24 824	19 819
Montant brut	5 248 739	4 948 911
A déduire :		
- Provisions	(1 900 053)	(1 527 909)
- Produits réservés	(865 903)	(1 001 315)
Montant net	2 482 783	2 419 687
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	12 926 949	12 502 362
- Créances radiées	148 558	
Montant brut	13 075 507	12 502 362
A déduire :		
- Provisions	(10 784 041)	(9 686 044)
- Produits réservés	(1 896 363)	(1 866 194)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	
Montant net	246 545	950 124
Solde des clients et comptes rattachés	2 729 328	3 369 811

Note 8 (suite) : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers (a)	182 324 986	25 722 299	4 981 800	1 405 822	15 714 611	230 149 518
Impayés	408 630	857 022	664 682	169 575	16 050 956	18 150 865
Avances et acomptes reçus	(1 746 839)	(114 116)	(8 336)	0	(213 777)	(2 083 068)
Produits à recevoir	24 824	0	0	0	0	24 824
ENCOURS GLOBAL	181 011 601	26 465 205	5 638 146	1 575 397	31 551 790	246 242 139
Ratio des actifs non performants(B2,B3 et B4) (b)			2,27%	0,63%	12,79%	
			15,70%			
ENGAGEMENTS HORS BILAN	5 691 190	347 740	0	0	0	6 038 930
TOTAL ENGAGEMENTS	186 702 791	26 812 945	5 638 146	1 575 397	31 551 790	252 281 069
Produits réservés	0	0	113 619	34 507	2 614 140	2 762 266
Provisions affectées sur les impayés	0	0	77 082	25 429	12 581 584	12 684 094
Provisions affectées sur les encours	0	0	54 323	217 986	7 954 921	8 227 230
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	0	0	245 023	277 923	23 150 645	23 673 591
ENGAGEMENTS NETS	186 702 791	26 812 945	5 393 123	1 297 474	8 401 145	228 607 478
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (c)			4,35%	17,64%	73,37%	
			60,72%			

(a) Valeur comptable nette des immobilisations en location, compte non tenu des régularisations des amortissements inclus dans les loyers perçus d'avance à la clôture de la période.

(b) Le ratio d'atifs non performants (B2,B3 et B4) au 31/12/2006 s'établit à 15.70% contre 15.57% au 31/12/2005.

(c) Le ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés s'établit au 31/12/2006 à 60.72% contre 57.01% au 31/12/2005.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
- Fournisseurs d'exploitation, avances	7 672	0
- Fournisseurs d'immobilisations, avances	2 163 359	1 636 020
- Avances et acomptes au personnel	41 187	11 421
- Compte courant Tunisie Factoring	44 540	35 675
- Compte courant S I M T	1 378 156	1 293 407
- Compte courant Tunisie LLD	1 132 995	1 000 618
- Compte courant MLA	115 350	66 965
- Adhérents, contrats résiliés	42 607	47 608
- Autres comptes débiteurs	307 776	273 366
- Produits à recevoir des tiers	252 531	71 245
- Produits à recevoir sur contrats de portages	462 803	421 848
- Compte d'attente	96 225	80 024
- Charges constatées d'avance	508 542	745 555
<u>Total brut</u>	<u>6 553 743</u>	<u>5 683 752</u>
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(705 546)	(30 621)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(42 890)	(47 890)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(77 388)	(37 064)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(50 055)	(46 114)
<u>Total net</u>	<u>5 677 864</u>	<u>5 522 063</u>

NOTE 10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
- Titres de placement	141 410	1 448 418
- Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	199 335	211 645
<u>Total</u>	<u>340 745</u>	<u>1 660 063</u>

NOTE 11 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
- Banques	4 103 048	4 565 207
- Caisses	4 221	4 386
<u>Total</u>	<u>4 107 269</u>	<u>4 569 593</u>

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 décembre 2006	Publié 31 décembre 2005	Proforma 31 décembre 2005
- Capital social	(A)	27 500 000	20 000 000	20 000 000
- Réserve légale	(B)	2 000 000	1 703 396	1 703 396
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission		7 500 000		
- Résultats reportés		8 749 623	8 756 843	8 756 843
Total des capitaux propres avant résultat de la période		49 526 465	34 237 082	34 237 082
Résultat de la période		4 000 981	3 289 383	2 377 093
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	53 527 446	37 526 465	36 614 175
Résultat par action:				
		31 décembre 2006	Publié 31 décembre 2005	Proforma 31 décembre 2005
Résultat de la période (1)		4 000 981	3 289 383	2 377 093
Nombre d'actions (2)		4 024 725	4 000 000	4 000 000
Résultat par action (1) / (2)	(D)	0,994	0,822	0,594

(A) Au 31 décembre 2006, le capital social est de DT : 27.500.000 composé de 5.500.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libérées en totalité (voir note 1).

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(E) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

Le nombre d'actions au cours de l'exercice 2005 (2.000.000 d'actions) a été ajusté suite au fractionnement des actions en 2006 (4.000.000 d'actions)

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
PERIODE CLOSE LE 31 décembre 2006
(exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Réserves pour réinvestissements	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2004	20 000 000	0	1 558 905	40 000	5 036 843	9 092 509	2 889 825	38 618 082
Affectations approuvées par l'A.G.O du 05/05/2005			144 491			2 745 334	(2 889 825)	0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2004						(3 081 000)		(3 081 000)
Cinquième résolution approuvée par L'A.G.O du 05/05/2005				5 036 843	(5 036 843)			0
Cinquième résolution approuvée par L'A.G.O du 05/05/2005				(1 300 000)				(1 300 000)
Résultat au 31 décembre 2005							3 289 383	3 289 383
Solde au 31 Décembre 2005	20 000 000	0	1 703 396	3 776 843	0	8 756 843	3 289 383	37 526 465
Affectations approuvées par l'A.G.O du 08/06/2006			296 603			2 992 780	(3 289 383)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2005						(3 000 000)		(3 000 000)
Augmentation de capital approuvée par l'A.G.E du 08/06/2006	7 500 000	7 500 000						15 000 000
Résultat au 31 décembre 2006							4 000 981	4 000 981
Solde au 31 Décembre 2006	27 500 000	7 500 000	2 000 000	3 776 843	0	8 749 623	4 000 981	53 527 446

NOTE 13 : EMPRUNT

TABLEAU DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2006

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>		40 348 995	69 000 000	63 115 075	46 233 920	14 014 087	32 219 833
* AMEN BANK	7 000 000	0	7 000 000	1 312 500	5 687 500	3 937 500	1 750 000
* AMEN BANK	10 000 000	5 625 000	0	2 500 000	3 125 000	625 000	2 500 000
* STUSID	2 500 000	750 000	0	500 000	250 000	0	250 000
* BTKD	2 000 000	506 000	0	506 000	0	0	0
* BTKD	3 000 000	2 250 000	0	750 000	1 500 000	750 000	750 000
* B.E.S.T BANK	3 000 000	10 000 000	36 000 000	37 000 000	9 000 000	0	9 000 000
* A.B.C TUNISIE	3 250 000	3 250 000	0	3 250 000	0	0	0
* TRESOR TUNISIEN	14 319 000	14 319 000	0	0	14 319 000	3 319 000	11 000 000
* BANQUE DE L'HABITAT	5 000 000	3 648 995	0	671 575	2 977 420	2 257 587	719 833
* CITIBANK	2 000 000	0	2 000 000	2 000 000	0	0	0
* CITIBANK	3 000 000	0	3 000 000	3 000 000	0	0	0
* CITIBANK	2 000 000	0	2 000 000	2 000 000	0	0	0
* CITIBANK	2 000 000	0	2 000 000	2 000 000	0	0	0
* CITIBANK	3 000 000	0	3 000 000	3 000 000	0	0	0
* CITIBANK	2 000 000	0	2 000 000	2 000 000	0	0	0
* CITIBANK	2 000 000	0	2 000 000	2 000 000	0	0	0
* CITIBANK	3 000 000	0	3 000 000	0	3 000 000	0	3 000 000
* CITIBANK	2 000 000	0	2 000 000	0	2 000 000	0	2 000 000
* BTE	5 000 000	0	5 000 000	625 000	4 375 000	3 125 000	1 250 000
<u>BILLETS DE TRESORERIE</u>		6 000 000	3 000 000	5 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
<u>BANQUES ETRANGERES</u>		55 765 047	766 910	7 662 768	48 869 189	36 601 208	12 267 981
* Crédit BIRD 3678 TUN	6 000 000	3 329 432	0	444 324	2 885 108	2 425 108	460 000
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	6 000 000	3 744 287	0	680 782	3 063 505	2 382 723	680 782
* Crédit FMO IV	3 000 000	2 076 000	0	1 038 000	1 038 000	0	1 038 000
* JEXIM BANK	1 400 000 000	7 737 924	0	1 406 895	6 331 029	4 924 133	1 406 896
* BEI (credit participatif)	1 279 738	1 289 398	0	485 000	804 398	804 398	0
* B.A.D	8 000 000	7 745 467	0	2 581 822	5 163 645	2 581 823	2 581 822
* B.E.I	7 148 963	17 070 763	766 910	876 157	16 961 516	13 550 288	3 411 228
* PROPARCO	4 000 000	6 380 776	0	149 788	6 230 988	4 703 735	1 527 253
* OPEC FUND	4 000 000	6 391 000	0	0	6 391 000	5 229 000	1 162 000
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES		102 114 042	72 766 910	75 777 843	99 103 109	53 615 295	45 487 814

NOTE 13 (Suite) : EMPRUNT**TABLEAU DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2006**

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2001 I	10 000 000	2 000 000		2 000 000	0	0	0
* Emprunt obligataire 2001 II	10 000 000	4 000 000		2 000 000	2 000 000	0	2 000 000
* Emprunt obligataire 2002 I	15 000 000	6 000 000		3 000 000	3 000 000	0	3 000 000
* Emprunt obligataire 2002 II	10 000 000	6 000 000	0	2 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2003	10 000 000	8 000 000	0	2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2004	15 000 000	12 000 000	0	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2004 II	15 000 000	15 000 000	0	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2005 I	15 000 000	15 000 000	0	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2006 I	15 000 000	0	15 000 000	0	15 000 000	12 000 000	3 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		68 000 000	15 000 000	20 000 000	63 000 000	42 000 000	21 000 000
TOTAL GENERAL		170 114 042	87 766 910	95 777 843	162 103 109	95 615 295	66 487 814

NOTE 14 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :		
- Dépôts et cautionnements reçus	4 191 084	4 619 832
<u>Total des autres passifs financiers</u>	<u>4 191 084</u>	<u>4 619 832</u>

NOTE 15 : PROVISIONS

	31 décembre 2006	Publié 31 décembre 2005	Proforma 31 décembre 2005
Les provisions se détaillent par nature comme suit :			
- Provisions pour risques non identifiés	419 266	419 266	1 331 556
- Provisions pour impôt différé (A)	27 849	84 556	84 556
- Autres provisions pour risques	597 968	389 154	389 154
<u>Total des provisions</u>	<u>1 045 083</u>	<u>892 976</u>	<u>1 805 266</u>

(A) Voir note 2-6 : Provisions pour impôt

NOTE 16 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Fournisseurs d'exploitation		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	281 864	87 334
- Factures non parvenues	130 000	147 738
<u>Sous total</u>	<u>411 864</u>	<u>235 072</u>
Fournisseurs d'immobilisations		
- Factures d'achats d'immobilisations	1 018 863	2 319 543
- Effets à payer	6 321 576	4 513 432
- Factures non parvenues	479 234	1 824 091
- Retenues de garantie	205 334	338 482
<u>Sous total</u>	<u>8 025 007</u>	<u>8 995 548</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>8 436 871</u>	<u>9 230 620</u>

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
- Avances et acomptes reçus des clients	2 083 068	1 959 270
- Personnel, remunerations dues	182	2 483
- Personnel, provisions pour congés payés	231 215	216 422
- Personnel, autres charges à payer	254 000	168 051
- Etat, retenues sur salaires	26 478	25 487
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	71 901	77 822
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	32 662	97 124
- Etat, impôts sur les bénéfices	56 270	41 971
- Etat, TVA à payer	351 789	740 259
- Etat, autres impôts et taxes à payer	501 915	755 415
- Actionnaires, dividendes à payer	4 829	3 669
- C.N.S.S	111 163	102 372
- Autres comptes créditeurs	208 496	429 688
- Diverses charges à payer	126 233	27 000
- Charges à payer sur contrats de portage	77 447	28 636
- Loyers constatés d'avance	9 408 133	8 871 398
	<hr/>	<hr/>
<u>Total</u>	13 545 781	13 547 067

NOTE 18 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	21 000 000	20 000 000
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires locaux	32 219 834	18 177 575
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires étrangers	12 267 980	7 157 631
- Echéances à moins d'un an sur billets de trésorerie à long terme	1 000 000	5 000 000
	<hr/>	<hr/>
<u>Sous total (voir note 13)</u>	66 487 814	50 335 206
	<hr/>	<hr/>
- Billets de trésorerie	21 000 000	20 850 000
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	2 116 531	2 750 803
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	629 616	594 411
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	773 515	944 219
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	102 500	0
- Banques, découverts	2 684 647	371 431
	<hr/>	<hr/>
<u>Total</u>	93 794 623	75 846 070

NOTE 19 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
- Loyers de leasing	140 182 919	128 422 579
- Intérêts intercalaires	307 122	293 272
<u>Revenus bruts de leasing</u>	<u>140 490 041</u>	<u>128 715 851</u>
- Intérêts de retard	594 236	694 551
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(245 100)	(415 599)
. Intérêts de retard	(265 396)	(231 612)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	459 782	433 127
. Intérêts de retard antérieurs	155 957	124 551
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>105 243</u>	<u>(89 533)</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations en location	(116 293 103)	(105 949 931)
<u>Total des revenus de leasing</u>	<u>24 896 417</u>	<u>23 370 938</u>

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
- Intérêts des emprunts obligataires	4 459 645	4 659 335
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	3 455 053	2 722 746
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	3 316 502	3 200 641
- Intérêts des billets de trésorerie à long terme	102 500	61 274
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	290 831	333 276
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>11 624 531</u>	<u>10 977 272</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	202 615	195 322
- Intérêts sur opérations de financement (charges)	1 739 464	1 605 163
- Pénalités fiscales et sociales	870	28 683
- Pertes de change	5 400	
- Gains de change	(39 600)	
- Autres	51 624	36 828
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>1 960 373</u>	<u>1 865 996</u>
- Intérêts sur opérations de financement (produits)	0	(15 544)
<u>Total général</u>	<u>13 584 904</u>	<u>12 827 724</u>

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
- Produits des participations	949 203	450 582
- Produits des titres Immobilisés	313 017	299 450
- Revenus des autres créances immobilisées	43 715	58 493
- Revenus des valeurs mobilières de placement	17 298	23 928
<u>Total</u>	<u>1 323 233</u>	<u>832 453</u>

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
- Salaires et complément de Salaires	1 833 711	1 583 876
- Bonus	260 534	175 000
- Indemnités représentatives de frais	119 632	125 066
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	337 122	286 530
- Autres charges sociales	137 733	100 061
<u>Total</u>	<u>2 688 732</u>	<u>2 270 533</u>

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
- Achat de matières et fournitures	95 296	67 829
<u>Total des achats</u>	<u>95 296</u>	<u>67 829</u>
- Locations	289 926	249 453
- Charges locatives et de copropriété	44 290	36 008
- Entretien et réparations	169 871	113 250
- Primes d'assurances	46 381	56 346
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	209 498	216 266
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>759 966</u>	<u>671 323</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	429 749	425 146
- Publicités, publications, relations publiques	259 813	184 893
- Déplacements, missions et réceptions	350 128	273 909
- Frais postaux et de télécommunications	183 681	192 259
- Services bancaires et assimilés	265 050	157 888
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 488 421</u>	<u>1 234 095</u>
- Jetons de présence	82 800	18 000
- Frais du contentieux	2 934	18 981
- Autres	6 939	5 633
<u>Total des charges diverses</u>	<u>92 673</u>	<u>42 614</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	66 958	47 516
- T.C.L	60 000	60 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	31 905	27 107
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>158 863</u>	<u>134 623</u>
<u>Total général</u>	<u>2 595 219</u>	<u>2 150 484</u>

NOTE 24 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
- Intérêts sur comptes courants associés	170 184	80 590
- Honoraires d'assistance technique MLA	149 876	0
- Autres produits	200 887	7 871
<u>Total</u>	<u>520 947</u>	<u>88 461</u>

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31 décembre 2006	Publié 31 décembre 2005	Proforma 31 décembre 2005
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	5 268 439	4 436 829	4 436 829
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(2 659 800)	(1 243 072)	(1 243 072)
- Créances abandonnées	127 510	0	0
- Reprises de provisions suite à l'abandon de créances	(127 510)	0	0
<u>Total des dotations aux provisions</u>	<u>2 608 639</u>	<u>3 193 757</u>	<u>3 193 757</u>
- Reprises de provisions non affectées	0	(912 290)	0
<u>Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>2 608 639</u>	<u>2 281 467</u>	<u>3 193 757</u>

NOTE 25 bis : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	66 000	53 468
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	124 136	225 909
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	(972 088)	(10 226)
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres immobilisés	0	(116 830)
<u>Total</u>	<u>(781 952)</u>	<u>152 321</u>

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements se détaillent ainsi :

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	214 328	230 110
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	182 233	183 256
<u>Total</u>	<u>396 561</u>	<u>413 366</u>

NOTE 27 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	708 417	0
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	0	9 906
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	13 858	12 100
- Dotations aux provisions pour risques et charges	460 000	181 684
- Reprises de provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(8 309)	0
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(8 085)	0
<u>Total</u>	<u>1 165 881</u>	<u>203 690</u>

NOTE 28 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
- Produits nets sur cessions d'immobilisations en leasing	199 028	117 814
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	0	35 003
- Perte sur redressement fiscal et social	(315 509)	0
- Reprise sur provisions pour risques fiscal et social	470 139	0
<u>Total</u>	<u>353 658</u>	<u>152 817</u>

NOTE 29 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	3 008	30 521
<u>Total</u>	<u>3 008</u>	<u>30 521</u>

NOTE 30 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 décembre 2006	31 décembre 2005
Bénéfice comptable	4 889 969	4 207 767
A réintégrer		
- Amortissements financiers	312 428	415 518
- Différences entre amortissements fiscaux et amortissements financiers des immobilisations cédées au cours de l'exercice	(33 254)	895
- Dotations aux provisions	6 454 549	4 436 829
- Provisions fiscales 2003 pour affaires en cours	4 349 291	2 666 949
- Diverses charges non déductibles	285 081	560 590
- Impot redressé	214 323	0
A déduire		
- Provisions fiscales 2003 pour affaires en cours	4 349 291	2 666 949
- Reprises sur provisions comptables	588 909	210 034
- Dividendes et tantièmes	942 203	444 581
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>10 591 984</u>	<u>8 966 984</u>
Provisions pour créances douteuses	5 870 413	4 436 829
<u>Bénéfice fiscal</u>	<u>4 721 571</u>	<u>4 530 155</u>
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions soumises au minimum d'impôt	1 625 000	1 906 200
<u>Base imposable</u>	<u>3 096 571</u>	<u>2 623 955</u>
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)	1 083 800	918 384
Régularisation impôt	(194 811)	0
Impôt sur les sociétés	888 989	918 384
- Acomptes provisionnels payés	(832 419)	(876 256)
- Retenues sur placements	(300)	(157)
<u>Impôt à payer (report)</u>	<u>56 270</u>	<u>41 971</u>

NOTE 31 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

			2006	2005
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	Note 8	17 451 273	17 009 515
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 8	(18 175 689)	(17 451 273)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	Note 17	(1 959 270)	(1 509 761)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	Note 17	2 083 068	1 959 270
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	Note 5	(155 069)	(160 270)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	Note 14	(4 619 832)	(3 650 388)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	Note 14	4 191 084	4 619 832
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 17	(8 871 398)	(8 147 940)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 17	9 408 133	8 871 398
- TVA collectées	+		22 307 520	20 089 848
- Revenus bruts de l'exercice	+	Note 19	140 490 041	128 715 851
- Intérêts de retard	+	Note 19	594 236	694 551
- Créances virées en Pertes	-	Note 25 et 29	(130 518)	(30 521)
<u>Encaissements reçus des clients</u>			<u>162 613 579</u>	<u>151 010 112</u>

NOTE 32 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

			2006	2005
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 9	(11 421)	(6 880)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 9	41 187	11 421
- Charges constatées d'avance en début de période	-	Note 9	(745 555)	(1 450 175)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	Note 9	508 541	745 555
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 16	235 072	149 430
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 16	(411 864)	(235 072)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	Note 17	2 483	183
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	Note 17	(182)	(2 483)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 17	216 422	198 895
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 17	(231 215)	(216 422)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 17	168 051	144 239
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 17	(254 000)	(168 051)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 17	25 487	26 004
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 17	(26 478)	(25 487)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 17	77 822	50 498
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 17	(71 901)	(77 822)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 17	102 372	86 353
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 17	(111 163)	(102 372)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	Note 17	27 000	54 616
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	Note 17	(126 233)	(27 000)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	+	Note 17	28 636	11 607
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	-	Note 17	(77 447)	(28 636)
- TVA, payées sur biens et services	+		352 759	347 082
- Charges de personnel	+	Note 22	2 688 732	2 270 533
- Autres charges d'exploitation	+	Note 23	2 595 219	2 150 484
- Impôts et taxes	-	Note 23	(158 863)	(134 623)
<u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u>			<u>4 843 461</u>	<u>3 771 877</u>

NOTE 33 : INTERETS PAYES

			<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Frais d'émission d'emprunt	+	Note 7	129 984	390 264
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 17	97 124	99 441
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 17	(32 662)	(97 124)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	+	Note 18	2 750 803	2 426 252
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	-	Note 18	(2 116 531)	(2 750 803)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	Note 18	594 411	532 049
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	Note 18	(629 616)	(594 411)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 18	944 219	1 017 034
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 18	(773 515)	(944 219)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période		Note 18	(102 500)	0
- Charges financières	+	Note 20	13 624 504	12 827 724
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 20	(290 831)	(333 276)
<u>Intérêts payés</u>			<u>14 195 390</u>	<u>12 572 932</u>

NOTE 34 : IMPOTS ET TAXES PAYES

			<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 17	41 971	283 846
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	+ ou -	Note 17 et 9	(56 270)	(41 971)
- Acomptes provisionnels	+ ou -	Note 9	0	0
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 17	755 415	754 895
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 17	(501 915)	(755 415)
- TVA payées	+		5 178 078	3 694 351
- Impôts et taxes	+	Note 23	158 863	134 623
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 30	888 989	918 384
<u>Impôts et taxes payés</u>			<u>6 465 131</u>	<u>4 988 713</u>

NOTE 35 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

			<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 16	8 995 548	8 388 081
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 16	(8 025 007)	(8 995 548)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	Note 9	(1 636 020)	(166 040)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	Note 9	2 163 359	1 636 020
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+	Note 5	133 433 653	130 268 063
- TVA sur Investissements	+		17 165 153	15 576 583
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location</u>			<u>152 096 686</u>	<u>146 707 159</u>

NOTE 36 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

			<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	160 409	110 856
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	9 951 186	6 328 862
- Plus-values sur Cessions anticipées	+	Note 28	199 028	117 814
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations destinées à la location</u>			<u>10 310 623</u>	<u>6 557 532</u>

**NOTE 37 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION
D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

			<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Fournisseurs, avances en début de période	-	Note 9	0	(37 850)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	Note 9	7 672	0
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	Note 3	192 420	187 996
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	Note 4	138 036	217 777
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>338 128</u>	<u>367 923</u>

**NOTE 38 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION
D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

			<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	Note 4	0	11 167
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+	Note 28	0	35 003
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>0</u>	<u>46 170</u>

**NOTE 39 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION
D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

			<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	Note 6	5 842 972	580 740
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	Note 6	825 000	3 300 000
- Dépôts et cautionnements versés			1 400	0
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice			290 404	432 030
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>			<u>6 959 776</u>	<u>4 312 770</u>

**NOTE 40 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION
D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

			<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	Note 6	537 330	615 370
- Titres de participations cédés au cours de l'exercice	+	Note 6	500 000	0
- Titres de participations remboursés au cours de l'exercice	+	Note 6	1 322 645	319 323
- Remboursements sur prêts au personnel	+		407 416	326 518
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>			<u>2 767 391</u>	<u>1 261 211</u>

NOTE 41 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

			<u>2006</u>	<u>2005</u>
- Dividendes et tantièmes	+	Note 12	3 000 000	3 081 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+	Note 17	3 669	2 409
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	Note 17	(4 829)	(3 669)
<u>Dividendes et autres distributions</u>			<u>2 998 840</u>	<u>3 079 740</u>

NOTE 42 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

			2006	2005
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 9	71 245	7 648
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 9	(252 531)	(71 245)
- Produits à recevoir sur contrats de portage en début de période	+	Note 9	421 848	284 123
- Produits à recevoir sur contrats de portage en fin de période	-	Note 9	(462 803)	(421 848)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 9	273 366	196 636
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 9	(307 776)	(273 366)
- Compte courant Tunisie Factoring en début de période	+	Note 9	35 675	31 811
- Compte courant Tunisie Factoring en fin de période	-	Note 9	(44 540)	(35 675)
- Compte courant SIMT en début de période	+	Note 9	1 293 407	384 794
- Compte courant SIMT en fin de période	-	Note 9	(1 378 156)	(1 293 407)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	+	Note 9	1 000 618	573 924
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	-	Note 10	(1 132 995)	(1 000 618)
- Compte courant MLA en début de période			66 965	49 603
- Compte courant MLA en fin de période	-	Note 9	(115 350)	(66 965)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période			47 608	47 608
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	-	Note 9	(42 607)	(47 608)
- Comptes d'attente en début de période	+	Note 9	80 024	60 055
- Comptes d'attente en fin de période	-	Note 9	(96 225)	(80 024)
- Placements en titres en début de période	+	Note 10	1 448 418	0
- Placements en titres en fin de période	-	Note 10	(141 410)	(1 448 418)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 17	(429 688)	(183 081)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 17	208 496	429 688
- Produits des placements	+	Note 21	1 323 233	832 453
- Autres produits d'exploitation	+	Note 24	520 947	88 461
- Autres gains exceptionnels	+	Note 29	218 953	0
- Autres pertes exceptionnelles	-	Note 29	(315 509)	0
			<u>2 291 213</u>	<u>(1 935 451)</u>

NOTE 43 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

			31 décembre 2006	31 décembre 2005
- Banques	+	Note 11	4 103 048	4 565 207
- Caisses	+	Note 11	4 221	4 386
- Banques, découverts	-	Note 18	(2 684 647)	(371 431)
			<u>1 422 622</u>	<u>4 198 162</u>

NOTE 44 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

	(en dinars)	31/12/2006	31/12/2005
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données		31 625 000	36 025 000
		31 625 000	36 025 000
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement en faveur de la clientèle		21 102 211	23 452 497
Engagements sur titres		18 247 240	22 734 621
		2 854 971	717 876
ENGAGEMENTS RECUS			
Cautions recus		49 674 449	49 810 509
Garanties reçues		10 225 000	10 225 000
Interets à échoir sur contrats actifs *		3 293 933	5 141 526
		36 155 516	34 443 983
ENGAGEMENTS RECIPROQUES			
Emprunts extérieurs obtenus non encore encaissés		0	734 607
		0	734 607

* retraité

NOTE 45 : VENTILATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LEUR DUREE RESIDUELLE

	31/12/2006	Inf à 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Sup. à 5 ans	Durée indéterminée	Total
ACTIFS								
Immobilisations incorporelles	316 472						316 472	316 472
Immobilisations utilisées par la société	690 130						690 130	690 130
Immobilisations destinées à la location	229 648 339	32 958 348	24 137 013	43 479 496	112 567 157	5 939 916	10 566 409	229 648 339
Immobilisations financières	26 132 201	1 033 312	60 000	500 000	4 712 566		19 826 323	26 132 201
Autres actifs non courants	513 835	57 123	57 123	114 246	285 343			513 835
Clients et comptes rattachés	2 729 328	586 421					2 142 907	2 729 328
Autres actifs courants	5 677 863	848 231	690 049	887 206	1 983 125		1 269 252	5 677 863
Placements et autres actifs financiers	340 745	191 243	49 834	99 668				340 745
Liquidités et équivalents de liquidités	4 107 269	4 107 269						4 107 269
Total	270 156 183	39 781 947	24 994 019	45 080 616	119 548 191	5 939 916	34 811 494	270 156 183
PASSIFS								
Emprunts	95 615 295				90 694 403	4 116 494	804 398	95 615 295
Autres passifs financiers	4 191 084	200 000	333 954	291 844	2 432 000	833 285	100 001	4 191 084
Fournisseurs et comptes rattachés	8 436 871	7 837 262	589 481	10 129				8 436 871
Autres passifs courants	13 545 781	13 545 781	0	0	0			13 545 781
Concours bancaires et autres passifs financiers	93 794 623	45 149 362	21 167 737	27 477 524				93 794 623
Provisions	1 045 083						1 045 083	1 045 083
CAPITAUX PROPRES	53 527 446						53 527 446	53 527 446
Total	270 156 183	66 732 405	22 091 172	27 779 497	93 126 403	4 949 779	55 476 928	270 156 183
Position nette	0	(26 950 458)	2 902 848	17 301 119	26 421 788	990 137	(20 665 434)	0

NOTE 46 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**Tunisie Factoring :****Billets de trésorerie**

L'encours des billets de trésorerie émis par Tunisie Leasing (TL) et souscrit par Tunisie Factoring (TF) dans laquelle elle détient 54,54% du capital, s'élève au 31/12/2006 à 1 000 KDT.

Les charges financières de l'exercice 2006 relatives aux billets de trésorerie souscrits par TF s'élèvent à 61 KDT.

Cautions données

Le conseil d'administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2006 accordées au profit de la Citibank, de l'Amen Bank, de la BTL et de la BTEI s'élèvent respectivement à 8 000 KDT, 11 000 KDT, 3 500 KDT et 6 000 KDT.

Tunis Call Center :**Prestations facturées à Tunisie Leasing**

Tunisie Leasing a confié à TCC, dans laquelle elle détient 28,57% du capital, une mission qui s'articule principalement autour du recouvrement téléphonique, d'un numéro vert et plus généralement de tous types d'actions de télémarketing.

Les honoraires relatifs à l'exercice 2006 s'élèvent à 120 KDT.

SIMT :**Avances en compte courant**

Les avances en compte courant accordées par TL à la SIMT, dans laquelle elle détient 79% du capital, rémunérées au taux du TMM + 3%, s'élèvent à 1 379 KDT au 31 décembre 2006.

Les produits constatés à ce titre en 2006 s'élèvent à 106 KDT.

Contrat de location du siège

Le loyer du nouveau siège facturé par la SIMT à TL au titre de l'exercice 2006 s'élève à 126 KDT conformément au contrat de location.

Caution

Le conseil d'administration réuni le 25 août 2002, a ratifié la caution solidaire en faveur de la SIMT pour les besoins de la construction du siège social de TL et ce, au titre d'un prêt de 2 400 KDT contracté auprès de la STB.

Le conseil d'administration réuni le 4 août 2005, a approuvé l'octroi à Amen Bank d'une caution solidaire en faveur de la SIMT à hauteur de 500 KDT destinés à la construction d'un dépôt.

Tunisie LLD :

Engagement Leasing

En 2006, Tunisie Leasing a mis en force 61 contrats au profit de Tunisie LLD pour une valeur totale de 2 449 KDT.

La marge brute réalisée en 2006 sur les contrats Tunisie LLD est égale 262 KDT.

Au 31 décembre 2006, l'encours financiers de Tunisie LLD s'élève à 3 534 KDT.

Compte courant

Les avances en compte courant accordées par TL à Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 20,04% du capital, rémunérées au taux du TMM + 3%, s'élèvent à 1 134 KDT au 31 décembre 2006.

Les produits constatés à ce titre en 2006 s'élèvent à 64 KDT.

Maghreb Leasing Algérie (MLA) :

Le compte courant de MLA chez Tunisie Leasing accuse un solde débiteur de 114 KDT. Ce solde est essentiellement relatif aux honoraires d'assistance technique non encore réglés au 31/12/2006.

TUNISIE VALEURS :

Engagement Leasing

La marge brute réalisée en 2006 sur les contrats Tunisie Valeurs est égale 12 KDT.

Au 31 décembre 2006, l'encours financiers de la société Tunisie Valeurs s'élève à 69 KDT.

NOTE 47 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 04 mai 2007. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2006

Messieurs les actionnaires de TUNISIE LEASING

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 08 juin 2006, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de TUNISIE LEASING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de TUNISIE LEASING arrêtés au 31 décembre 2006. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de TUNISIE LEASING, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention qu'un changement de la politique de provisionnement des engagements de la société a été opéré à partir de l'exercice 2006 ainsi qu'il est indiqué dans la note aux états financiers 2-5. Les dotations aux provisions imputées sur le résultat de l'exercice correspondent désormais au coût effectif du risque estimé en application des règles prudentielles. Les données de l'exercice 2005 ont été, en conséquence, retraitées pour les besoins de la comparaison.

L'impact de ce changement sur les soldes d'ouverture de l'exercice a été imputé sur l'enveloppe de 1300 KDT constituée en 2005 par prélèvement sur les réserves en application de la décision de l'AGO du 5 mai 2005.

En résultante de ces opérations, un montant de 419 KDT figurant au passif du bilan au 31 décembre 2006 est devenu sans objet.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur à l'exception du fait que la société n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 07 mai 2007

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI**

**Cabinet M.S.Louzir
Mohamed LOUZIR**

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Exercice clos le 31 décembre 2006

Messieurs les actionnaires de Tunisie Leasing,

I- En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés de la convention suivante conclue au cours de l'exercice 2006 :

Tunisie Leasing (TL) a conclu avec Maghreb Leasing Algérie (MLA), dont elle est membre de son Conseil d'Administration et y détient 36% de son capital, un contrat d'assistance technique en vertu duquel TL fournit à MLA des prestations nécessaires au démarrage et au développement de ses activités.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007.

Les prestations fournies en 2006, dans ce cadre, ont porté sur un montant de 85 KDT.

II- Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2006 :

1. Le Président du Conseil d'Administration de Tunisie Leasing a été autorisé à donner toutes cautions solidaires en faveur de Tunisie Factoring, dans laquelle Tunisie Leasing détient directement 54,54% du capital, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

A la clôture de l'exercice 2006, les cautions données au profit de la Citibank, de l'Amen Bank, de la BTL et de la Banque de Tunisie et des Emirats, s'élèvent respectivement à 8 000 KDT, 11 000 KDT, 3 500 KDT et 6 000 KDT.

2. Tunisie Leasing a fourni deux cautions solidaires en faveur de la SIMT, dans laquelle elle détient directement 69,04% du capital,

pour les besoins de la construction du siège social et d'un dépôt, respectivement :

- au titre d'un prêt de 2 400 KDT contracté auprès de la Société Tunisienne de Banque ; et
- au titre d'un prêt de 500 KDT contracté auprès d'Amen Bank.

3. Tunisie Leasing a été autorisée à émettre des billets de trésorerie à souscrire par Tunisie Factoring et ce, dans la limite de 12 000 KDT.

A la clôture de l'exercice 2006, l'encours des billets de trésorerie émis et souscrits par Tunisie Factoring, s'élève à 1 000 KDT échéant le 30 mai 2007, au taux de 7,6%.

Les charges financières de l'exercice 2006 relatives à ces billets de trésorerie s'élèvent à 61 KDT.

4. Les avances en compte courant accordées par Tunisie Leasing à la SIMT rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 1 379 KDT au 31 décembre 2006.

Les produits constatés à ce titre en 2006 s'élèvent à 106 KDT.

5. Les avances en compte courant accordées par Tunisie Leasing à Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 20,04% du capital, rémunérées au taux du 8%, s'élèvent à 1 134 KDT au 31 décembre 2006.

Les produits constatés à ce titre en 2006 s'élèvent à 64 KDT.

Par ailleurs et en dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n°2001-65, relative aux établissements de crédits et des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 07 mai 2007

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI**

**Cabinet M.S.Louzir
Mohamed LOUZIR**